CONTRAT D'UTILISATION de la SALLE MULTIFONCTIONS

Entre
Madame Suzanne BOURDE, Maire de la commune de PLÉNÉE-JUGON,
D'une part, et

Mr Mme
Représentant
Adresse :
N° téléphone : Email :
D'autre part,

Sollicitant l'autorisation d'utiliser les locaux de la Salle Multifonctions
le **(date)**
en vue d'organiser _____

Avec l'utilisation de la vaisselle ☐ OUI ☐ NON Nombre de placards :

Il a été convenu d'un droit précaire d'utilisation accordé aux conditions suivantes :

✓ DESIGNATION DES LOCAUX ET DU MATERIEL UTILISÉS :

	Salle L'ESCAPADE	Salle La Pastourelle
Vidéo projecteur		
Matériel de sonorisation		
Gradins		
Tables (quantité)		
Chaises (quantité)		
La cuisine		

Le demandeur du matériel de sonorisation et du vidéo projecteur devra être habilité par la commune pour se servir du matériel. Seule la responsabilité du demandeur est engagée.

✓ CONDITIONS D'UTILISATION :

Pour un nombre de participants maximum:

- **L'ESCAPADE : 637 personnes debout, 350/400 places assises repas, 400 places assises réunions/spectacles et 200 places gradins**
- **LA PASTOURELLE : 150 personnes debout, 90/100 places assises repas, 120 places assises réunions/spectacle**

Le demandeur reconnaît **avoir pris connaissance** du règlement intérieur de la Salle Multifonctions et en **accepte** les termes.

- ✓ CONDITIONS FINANCIERES :

Le montant de la location de la salle est de _____ € (*)

Augmenté le cas échéant de :

- Location du vidéo projecteur _____ €
- Location du matériel de sonorisation _____ €
- Location des gradins _____ €
- L'office (cuisine) _____ €
- ____ Nombre de placards de ___ couverts _____ €

TOTAL DÛ _____ €

La réservation n'est effective qu'après un versement d'un acompte de 25% du montant de la location (*), soit _____ € à la signature du présent contrat (encaissement immédiat**).**

Le solde (soit _____ €) sera réglé au maximum 3 semaines avant la date de la location, le _____/2020), accompagné de l'attestation de responsabilité civile. (Avec la mention de responsabilité pour l'utilisation de la sonorisation et du vidéo projecteur**)**

Ainsi que le chèque de caution de:

- **1500.00 € pour la Grande salle**
- **500.00 € pour la Petite salle**

Est demandé en garantie des dommages éventuels. Il sera restitué dans les jours qui suivent l'état des lieux de retour si aucun dommage n'a été constaté.

Les chèques sont libellés à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Fait en 2 exemplaires dont 1 est remis au demandeur.

A PLÉNÉE-JUGON, le _____

Le demandeur,
(mention lu et approuvé)

Mme Suzanne BOURDE
Maire de Plénée-Jugon